

Intervention de Nathalie Nowak
Conseillère départementale du canton de Plérin
Inauguration Maison des Associations Trévou-Tréguignec

Monsieur le Maire,

Mesdames et Messieurs, en vos grades et qualités

Mesdames et Messieurs,

C'est un réel plaisir pour moi de prendre part à l'inauguration aujourd'hui de cette Maison des Associations à Trévou-Tréguignec en ma qualité de conseillère départementale du canton de Plérin. J'ai l'honneur de représenter le Département et son Président, Monsieur Christian Coail.

Ce nouveau lieu, avec ses différents espaces, va contribuer à dynamiser le bourg en favorisant la rencontre, l'échange et la convivialité. En consolidant le lien social, c'est ainsi la qualité de vie des habitantes et habitants sur le territoire qui s'en trouvera améliorée.

Cet investissement porté par la commune a été subventionné à hauteur de 106 379 euros par le Conseil départemental, dans le cadre des contrats de territoire.

En accompagnant la réalisation de ces investissements structurants portés par les communes, le Conseil départemental assume sa mission de cohésion territoriale, particulièrement importante dans un département rural comme le nôtre. Cette nouvelle génération de contrats de territoire, que notre majorité a voulue plus souple et solidaire, permet d'accompagner les communes, et notamment les petites communes, dans leurs projets d'investissement à destination des habitantes et habitants. Les contrats de territoire représentent ainsi 53 millions d'euros destinés à la solidarité territoriale, dont 25 millions pour les plus petites communes. Grâce à ce dispositif, plus de 200 projets ont été financés sur le territoire costarmoricain depuis 2022, et d'autres verront encore le jour dans les années à venir. Ce sont par exemple des centres de santé, des cantines ou des centres de loisirs, des aménagements de centre-bourg, des salles polyvalentes, des installations sportives, et comme ici des Maisons des associations. Ce sont des équipements de proximité, au service des Costarmoricaines et des Costarmoricains.

C'est un choix fort de la part de notre majorité. Dans un contexte budgétaire extrêmement dégradé, nous avons fait le choix de préserver

l'aide aux communes, afin de ne pas fragiliser les projets portés par les communes, partenaires essentiels de notre collectivité. D'autres conseils départementaux n'ont pas fait ce choix. Face au mur budgétaire auquel sont confrontés les Départements, certains ont choisi de geler les politiques de solidarité territoriale. Ce n'est pas la direction que souhaite prendre notre majorité. Les équipes municipales sont les mieux à même de répondre aux besoins des habitantes et habitants de leur territoire ; c'est pourquoi nous les accompagnons financièrement dans la réalisation de leurs investissements. C'est une question d'efficacité de l'action publique et de solidarité, en particulier pour les petites communes.

Je vous remercie pour votre attention et tiens une nouvelle fois à saluer l'importance de ce nouvel espace pour la vie des habitantes et habitants.